



Lancement des deux nouvelles Commissions statutaires de France Galop

Suivant les recommandations de la Commission Gouvernance, le Comité de France Galop a adopté au mois de mars de nouveaux statuts prévoyant la création de deux instances nouvelles : la Commission Finances, Ressources et Rémunérations et la Commission Marketing, Commercial et Communication.

La Commission Finances, Ressources et Rémunérations est composée des personnes suivantes :

- **Louis de Bourgoing (Président de cette commission)**, membre des Conseils d'administration de France Galop et de l'Afasec, Commissaire, Senior Advisor et administrateur de sociétés
- **Lucien Matzinger**, membre du Conseil d'administration de France Galop, Président de la société de courses de Strasbourg et du Conseil Régional de l'Est, ancien responsable informatique du groupe Crédit Mutuel CIC
- **Laurent Beuvin**, Président de la Société de courses de Dieppe et du Conseil régional Ile de France Haute Normandie, Commissaire, avocat honoraire spécialiste du droit commercial
- **Paul Couderc**, membre du Comité de France Galop, Président de l'Association des Anglo-arabes de courses, chef d'entreprise
- **Philippe de Vulpian**, membre de la société des courses du Pin, Commissaire, Senior Banker de la Société Générale

La Commission Finances, Ressources et Rémunération a pour mission de donner un avis au Conseil d'administration sur les principaux enjeux financiers et ressources humaines de France Galop : budget, clôture des comptes, organes de contrôle, rémunération et NAO etc. Cette commission s'est réunie pour la première fois le 22 août ; deux autres sessions sont prévues d'ici la fin 2023 et se concentreront sur la construction du budget 2024.

La Commission Marketing, Commercial et Communication est composée quant à elle des personnes suivantes :

- **Arnaud de Seyssel (Président de cette commission)**, membre du Conseil d'administration de France Galop, Président de l'hippodrome d'Aix-les-Bains, Vice-Président de la société des courses de Lyon

- **Axelle Nègre de Watrigant**, membre du Conseil d'administration de France Galop, Présidente du Comité régional des courses du Sud-Ouest et de l'AFAC (Association Française du Cheval arabe de course) et Vice-Présidente de l'hippodrome de La Teste
- **Charles-Hubert de Chaudenay**, propriétaire et éleveur, membre du Comité de France Galop, ancien Directeur Général de Veepee (anciennement vente-privee.com), entreprise leader dans le domaine du commerce en ligne, et fondateur la start-up Kalae.
- **Patrice Detré**, membre du Comité de France Galop, Vice-Président du Club des Gentlemen Riders et propriétaire
- **Xavier de Moulins**, journaliste et écrivain reconnu, présentateur du journal télévisé de M6 chaque jour à 20 heures, excellent connaisseur de l'univers des media ; il est par ailleurs cavalier et passionné de courses et fréquente assidûment les centres d'entraînement comme les hippodromes.

La Commission Marketing, Commercial et Communication a pour mission de donner un avis au Conseil d'administration sur le plan annuel élaboré par la Direction Marketing Commercial et Communication en vue de développer les recettes commerciales et améliorer l'image des courses. A ce titre, elle accompagnera la Direction dans la définition des orientations stratégiques à adresser suivant les attentes du Conseil d'administration. La Commission s'est réunie pour la première fois ce mercredi 23 août. Ses travaux d'ici la fin de l'année porteront prioritairement sur le plan d'actions 2024.

Ces deux Commissions étant lancées à quelques mois de l'échéance de la mandature en cours, elles sont amenées à être renouvelées dans leur composition une fois les élections passées. Elles compteront toujours chacune deux membres du Conseil d'administration, deux membres du Comité et une personnalité extérieure et officieront pour la durée du nouveau mandat, à savoir quatre ans.

Contact presse France Galop :

Hélène Dupuy – Email : hdupuy@france-galop.com – Tél. : 06 30 41 85 89